

VILLE

SEANCE DU VINGT-SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à 20 H 00

DE

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire

MOULINS-LÈS-METZ

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 24

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 25

Convoqués le :
21/09/2022

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjoint au Maire.
Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Léo KANNY, Madame Monique SCHALLER, Madame Jeannine BILLOTTE, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel LUTZ, Madame Rachel NICOLAS, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michèle WIBRATTE, Monsieur Clément CONROUX, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et excusés : Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Monsieur Farès CHABI

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Vanessa CARRARA, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric RENAUDAT

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane LEEMAN

=====

POINT 2022-48- Décision Budgétaire Modificative n° 3 – Budget Principal 2022

Rapporteur : Hervé BOURGUIGNON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'instruction budgétaire comptable M.14,
VU le budget primitif 2022,

La présente délibération budgétaire modificative n° 3 est destinée à des inscriptions budgétaires complémentaires nécessaires au bon fonctionnement des services de la Ville de Moulins-lès-Metz.

Cette décision budgétaire modificative s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement de la façon suivante :

-	Section de fonctionnement	9.823,00 €
-	Section d'investissement	45.407,00 €

Les imputations budgétaires concernées sont détaillées ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
CHAP	ART	FONCT	GEST	Objet	Dépenses	Recettes
Mouvements réels						
011				Charges à caractère général		
	6042	251	Péri	Achats repas	4 000,00 €	
	60623	422	AG	Goûters	800,00 €	
	60628	020	P.Ent	Autres fournitures	-6 000,00 €	
	60632	422	Ados	Fournitures de petits équipements	-1 000,00 €	
	60633	822	Dust	Fournitures de voiries	5 565,00 €	
	611	422	Ados	Contrats de prestations de service	-14 000,00 €	
	617	026	Dust	Etudes et recherche	2 988,00 €	
	61521	823	Dust	Entretien de terrains - Berges du canal	-4 000,00 €	
	615221	30	Dust	Démoussage toiture Château Fabert	-10 000,00 €	
	6184	020	RH	Versement à des organismes de formation	1 270,00 €	
	6188	023	Com	Autres frais divers (prestation com)	-15 000,00 €	
	6283	212	P.Ent	Frais de nettoyage de locaux	-20 000,00 €	
	62878	421	Péri	Remboursement autres organismes	-1 000,00 €	
	6288	422	Ados	Autres services extérieurs	-1 000,00 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT SUITE						
012				Charges de personnel		
	64111	020	RH	Rémunération principale titulaires	26 900,00 €	
	64131	020	RH	Rémunération principale non titulaires	5 100,00 €	
	6451	020	RH	Charges	6 000,00 €	
65				Autres charges de gestion courante		
	6512	020	Fin	Logiciels	-14 178,00 €	
	6542	01	Fin	Créances éteintes (par jugement)	-7 000,00 €	
	6558	020	Fin	Contributions obligatoires (intérim et intervenants)	26 000,00 €	
67				Charges exceptionnelles		
	678	422	Péri	Remboursement aux familles	2 500,00 €	
77	7718	020	Fin	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
				Correctif sur rattachement		9 823,00 €
Mouvements d'ordre						
023		01	Fin	Virement à la section d'investissement	21 878,00 €	
					9 823,00 €	9 823,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT						
CHAP	ART	FONCT	GEST	Objet	Dépenses	Recettes
Mouvements réels						
020		01	Fin	DEPENSES IMPREVUES	-15 000,00 €	
101				AMENAGEMENT ESPACES VERTS		
	2121	823	Dust	Plantations diverses	-4 000,00 €	
109				ACQUISITION AUTRES MATERIELS		
	2158	020	Dust	Radar pédagogique à mettre sur mât	-2 000,00 €	
	2184	020	Fin	Acquisition mobiliers mairie	-15 700,00 €	
	2184	30	Dust	Etagères locaux associatifs et personnel entretien à Jules Ferry	-3 000,00 €	
	2188	020	Dust	Acquisition d'un WC	200,00 €	
	2188	212	Dust	Serrurerie mise en accessibilité PMR primaire Centre	-5 000,00 €	
	2188	822	Dust	Signalétique extérieure (panneaux de communication)	-2 000,00 €	
111				TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE VERLAINE		
	21312	212	Dust	Borne wifi	1 000,00 €	
	21312	212	Dust	F+P 4 portes vandalisées toilettes primaire	2 540,00 €	
113				TRAVAUX CENTRE JULES VERNE		
	21318	30	Dust	Mise en conformité ascenseur	1 710,00 €	
115				PRESBYTERE CENTRE		
	21318	30	Dust	Remplacement menuiseries bois RDC	-4 000,00 €	
117				TRAVAUX GYMNASES		
	21318	411	Dust	Borne d'accès au gymnase L Armand suite sinistre	1 000,00 €	
	21318	411	Dust	Pompe refoulement eaux usées L.Armand	1 500,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT SUITE						
CHAP	ART	FONCT	GEST	Objet	Dépenses	Recettes
Mouvements réels						
119				TRAVAUX TENNIS DE LA SAUSSAIE		
	21318	414	Dust	F+P volet tennis	1 000,00 €	
	21318	414	Dust	Réfection de la bâche suite à vandalisme	3 200,00 €	
	2135	414	Dust	Remplacement éclairage extérieur par led	2 500,00 €	
121				TRAVAUX EGLISE ST-PIERRE		
	21318	30	Dust	Passage au gaz et neutralisation cuve	-10 000,00 €	
127				TRAVAUX DE VOIRIE		
	2315	822	Dust	Travaux rue de Jouy convention Métropole	38 028,00 €	
128				TRAVAUX DE RESEAUX		
	2152	822	Dust	Enfouissement réseaux France Telecom route de Jouy	5 200,00 €	
	21534	814	Dust	Installation horloge dans coffrets éclairage public	9 000,00 €	
134				TRAVAUX BATIMENT MAIRIE		
	21311	020	Fin	Reprise complète de l'infrastructure téléphonique de la mairie. Fourniture et pose	32 200,00 €	
	21311	020	Dust	Rénovation bureau	-16 500,00 €	
Mouvements d'ordre						
021		01	Fin	Virement de la section de fonctionnement		21 878,00 €
041				Opérations patrimoniales		
	2151	01	Fin	Entrée inventaire rue de Bretagne	23 529,00	
	2315	01	Fin	Sortie travaux en cours pour intégration		23 529,00 €
					45 407,00 €	45 407,00 €

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE d'approuver la décision budgétaire modificative n° 3 – Exercice 2022 comme présentée.

CHARGE le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20220927-2022-48-DCMa-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2022

Affichage : 14/10/2022

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 27/09/2022

Le secrétaire de séance,
Stéphane LEEMAN



Le Maire,
Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.